
La concessive en *(aus)si (que)* : quelle liaison prédicationnelle ?

1. INTRODUCTION ¹

L'objectif de notre contribution est d'identifier la nature du lien syntaxique et sémantique qui s'établit entre les structures dites « concessives » introduites par *(aus)si* et leurs phrases matrices.

- (1) a. **Si** mince qu'il puisse être, un cheveu fait de l'ombre. (Littré, art. *si*2, 10° cité par le *B.U.* ²)
b. **Si** intelligemment qu'il ait répondu, il n'a rien compris. (Rubattel, 1982 : 58)

D'un point de vue morphosyntaxique, l'exemple en (1) se caractérise par la présence de *si*, suivi d'un adjectif (1a) ou d'un adverbe (1b), et de *que* + subjonctif, ainsi que par une relation non marquée lexicalement entre la première et la seconde prédication. Notre analyse visera à mieux cerner le fonctionnement sémantique de ce type de structures, en les confrontant avec des énoncés similaires en *aussi... que* (2-3), et à déterminer la nature du rapport syntaxique qui unit les prédications. Elle abordera également le problème de l'alternance possible entre la construction en *que* + subjonctif et celle sans *que*, mais avec inversion du sujet (4-5) :

- (2) On peut y cueillir au printemps, **aussi** incroyable que ça paraisse, de jeunes pousses de pissenlits, de la doucette et de l'ail sauvage. (Degaudenzi, *Zone*, 1987 cité par Wielemans 2008)

1. Nous remercions les lecteurs anonymes pour les remarques judicieuses, qui nous ont permis d'améliorer nos analyses.

2. *B.U.* étant l'abréviation du *Bon usage* de Grevisse & Goosse (2011).

- (3) **Aussi** doucement qu'elle monte, les marches craquent sous son poids. (Mauriac, *Génitrix*, 1923 cité par le B.U.)
- (4) **Si** tragique fût la disparition [...], il ne fallait pas qu'il en porte le poids [...] toute sa vie. (Nyssen, *Déchirements*, 2008 cité par le B.U.)
- (5) **Aussi** puissant soit-il, il sera condamné. (Ac. 1986 cité par le B.U.)

Afin de vérifier si les structures en *si* et en *aussi* sont arbitrairement interchangeables, nous examinerons un certain nombre d'indices cotextuels, tels que le verbe de la concessive, le type de sujet, la fonction de l'élément introduit par les marqueurs *si* et *aussi*, la place de la concessive au sein de l'énoncé et l'éventuelle préférence pour les structures en *que* ou pour celles avec inversion.

Dans ce qui suit, nous présenterons d'abord notre corpus (§ 2) pour ensuite proposer une analyse interne de la structure en *(aus)si (que)*. Nous nous concentrerons plus spécifiquement sur les effets de sens (§ 3.1) et sur le marquage (§ 3.2) – mots introducteurs, subjonctif et inversion. Ensuite, nous décrirons le fonctionnement de la structure en *(aus)si (que)* au sein de la phrase matrice en nous fondant sur les concepts d'*intégration*, de *hiérarchisation* et d'*incidence* (§ 4). Nous espérons ainsi contribuer au débat sur la liaison de prédications.

2. LES DONNÉES : FORMES ET FRÉQUENCES

Selon la plupart des grammairiens, *si Adj/Adv (que) + Verbe_{subjonctif}* est à préférer à la structure en *aussi*. Les données recueillies par F. Gachet (2014) corroborent cette affirmation (cf. Figure 1)³, de même que celles par V. Wielemans (2008), du moins pour *Frantext* (version catégorisée, 1830-2009) et pour *Les Archives du Monde Diplomatique*. Dans les registres plus informels, par contre, *aussi* est privilégié dans les corpus de V. Wielemans (cf. Figure 2).

3. Gachet oppose *si*-concessif à *aussi/tout/quelque/pour*-concessif. À partir de son article, il est impossible de déterminer la proportion exacte de *aussi* versus *si* dans son corpus.

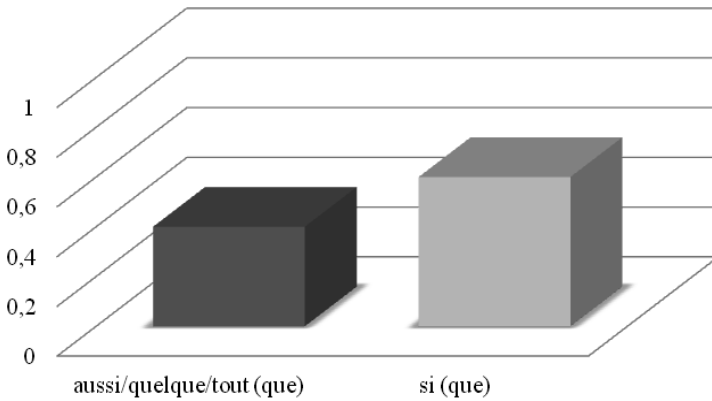


Figure 1 : Proportion des emplois de *aussi/quelque/tout (que)* vs. *si (que)* (Gachet 2014)

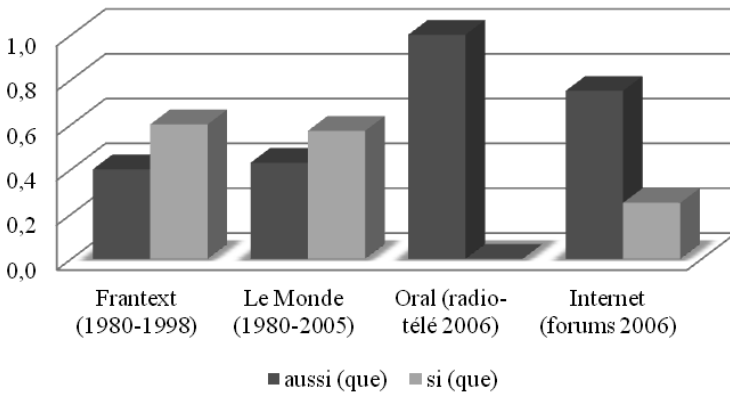


Figure 2 : Proportion des emplois de *aussi (que)* et *si (que)* dans quatre corpus (Wielemans 2008)

Alors que les relevés quantifiés de V. Wielemans (2008) ne permettent pas de vérifier si la présence ou non de *que* pourrait déterminer la sélection de *aussi* ou de *si*, F. Gachet (2014 : 244) affirme à propos de son corpus *Frantext* que « le groupe des structures à inversion de clitique est globalement trois fois moins représenté que celui des constructions en *que* » et que dans ce groupe les structures en *si* seraient à nouveau les plus fréquentes.

Étant donné les écarts entre les corpus dans l'étude de V. Wielemans – écarts qui pourraient indiquer des changements en cours dans le français actuel –, nous avons décidé de nous concentrer sur le langage journalistique contemporain,

considéré comme représentatif de tendances évolutives récentes. Nous avons réuni 154 exemples du *Nouvel Observateur*, de *Paris Match* et de *Marianne* que nous avons extraits à l'aide du programme PORC ⁴ sur une période allant de 2007 à 2014. Il ressort que *aussi* est le marqueur de loin le plus fréquent et qu'il préfère s'associer à *que* (cf. Tableau 1). *Si*, par contre, privilégie les structures avec inversion :

Tableau 1 : PORC – *Nouvel Obs, Paris Match, Marianne* (à partir de 2007)

PORC	<i>que</i>	∅ (inversion sujet)
<i>aussi</i>	97	43
<i>si</i>	4	10

(*Aus*)*si* est majoritairement suivi d'un adjectif ; nous avons seulement relevé cinq cas de « *aussi* + adverbe » (6) et un cas de « *si* + adverbe » (7). Ces six exemples de « (*aus*)*si* + adverbe » comportent tous le mot *que* :

- (6) Où a lieu cette rencontre ? À Poudlard. Qu'est-ce que Poudlard ? Une école. Mais, **aussi** paradoxalement que cela puisse paraître, une école de sorciers. (*Nouvel Obs* 2008)
- (7) Tous nos arguments demeureraient les mêmes. Pour éviter le lynchage et la vindicte populaire, on a inventé la présomption d'innocence. Cela ne veut pas dire que cela doit profiter **si** peu que ce soit à une éventuelle victime. (*Nouvel Obs* 2011)

Dans ce qui suit, nous approfondirons essentiellement le fonctionnement des structures formées *autour* d'un adjectif, faute de données pour l'adverbe. L'analyse portera successivement sur les effets de sens (§ 3.1) et sur les propriétés morphosyntaxiques intrinsèques à la structure (§ 3.2).

3. ANALYSE INTERNE DE (*AUS*)*SI* ADJ (*QUE*) *V*_{SUBJONCTIF}

3.1. Analyse sémantique : la concession

Les tours en question sont le plus souvent classés parmi les structures concessives et relèvent d'une stratégie argumentative qui repose sur un « mouvement en deux temps », qualifié parfois de « polyphonique » ou de « dialogique » (Morel 1996) : le locuteur présente un élément concédé, valide mais non pertinent, pour enchaîner avec un retournement argumentatif, comme dans la concession prototypique en *bien que* :

- (8) **Bien qu'**elle mange peu, Jeanne grossit.

Le fait de peu manger est un facteur insuffisant pour empêcher Jeanne de grossir et l'implication logique *si p, alors non-q* ne se trouve pas respectée. Cette

4. Nous remercions Eva Havu qui nous a orientée vers ce logiciel.

relation implicative rapproche les concessives des conditionnelles : elles reposent toutes les deux sur un schéma sous-jacent de type « protase – apodose ». Mais contrairement à la condition, la concession présuppose le caractère factuel de ses parties constitutives :

- les conditionnelles : non-factualité de la protase et de l’apodose

(9) Si tu manges moins, tu ne grossiras plus.

- les concessives : factualité de la protase et de l’apodose dans (8) : « elle mange peu et elle grossit ». Or, dans certaines concessives, seule la factualité de l’apodose semble entrer en ligne de compte, d’où la nécessité de distinguer une troisième relation logique, celle des « concessives conditionnelles » (Haspelmath & König 1998) qui réfèrent à la réalisation possible de variables.

(10) Quoi qu’elle mange, elle grossit.
= ‘qu’elle mange des biscuits, des fruits, des yaourts, ..., elle grossit’

- non-factualité de la protase et factualité de l’apodose. Au sein de cette troisième catégorie, il y a lieu de différencier les énoncés qui réfèrent à une alternative (11), à une valeur de degré, généralement située près des pôles + ou – d’une échelle donnée (12), ou encore à un libre choix (10) :

(11) Qu’elle mange peu ou non, elle grossit.

(12) Même si elle mange peu, elle grossit.

Les protases de type *que... ou non* sont appelées « concessives conditionnelles alternatives », celles en *même si* « concessives conditionnelles scalaires » et celles de type *qu- que* « concessives conditionnelles universelles » ou « extensionnelles » (Haspelmath & König 1998 ; Soutet 2008). C’est à cette dernière sous-catégorie que s’apparentent les structures en *(aus)si Adj (que) V_{subjonctif}* dans lesquelles la concession porte sur la caractérisation exprimée par l’adjectif :

(13) Si grand soit-il, Jean entrera toujours.
= ‘quel que soit le degré élevé de sa taille (cf. *si grand*), Jean entrera toujours’
= ‘s’il fait 1m80, 1m90, ..., Jean entrera toujours’

C’est la valeur maximale de cet adjectif qui devrait normalement empêcher l’apodose de se réaliser et qui, en même temps, génère un effet de scalarité, lié à l’emploi de *(aus)si*. Ainsi, les structures en *(aus)si Adj (que) V_{subjonctif}* renvoient à un parcours de variables, avec orientation vers le haut degré, et en soulignent la non-pertinence pour la réalisation du procès de l’apodose. Le subjonctif vient renforcer cet effet de sens de parcours dans le haut degré, qui n’affectera cependant pas l’apodose. Celle-ci exprime en effet une conséquence contraire aux attentes créées par la caractérisation dans la protase.

3.2. Analyse morphosyntaxique ⁵

La construction en *(aus)si Adj que*, à valeur concessive, est originale dans la mesure où elle est introduite par un marqueur autre qu'une forme *qu-* et qu'elle ne s'aligne donc pas sur le paradigme *qu- que* (cf. *qui qu-*, *quoi qu-*, *où qu-*). Cette particularité est sans doute à mettre en relation avec d'autres « vides » dans les emplois des mots *qu-*. Ainsi, en français il est impossible d'interroger le degré à l'aide d'une forme en *qu-* : **comment beau ?* De même, *comment que*-concessif n'existe pas en français standard. *(Aus)si* en arrive donc à occuper une position, ailleurs réservée aux proformes indéfinies ⁶.

3.2.1. 'Aussi' et 'si'

L'expression de l'intensité est le sens de base de *si*, mais non de *aussi* qui marque l'égalité. Cependant, *aussi* peut glisser vers l'expression de l'intensité lorsqu'il fonctionne dans des contextes spécifiques qu'A. Culioli (1990 : 8) appelle d'« auto-repérage » : l'action ou la propriété dont on parle ne se rapporte plus à un comparant externe permettant de stabiliser la comparaison, mais c'est l'action ou la propriété même qui fonctionne comme repère pour sa propre évaluation. Ce mécanisme d'auto-repérage permet de comprendre l'effet intensifiant qui se dégage des emplois de *aussi* suivi d'un adjectif comme dans *aussi grand soit-il*, *Jean entrera toujours*. Sous l'influence d'autres indices cotextuels (antéposition de l'adjectif, inversion du sujet, subjonctif), *(aus)si* en arrive à établir un rapport concessif avec la phrase matrice. Il se trouve toujours en tête de séquence et renforce ainsi la thématisation de l'adjectif antéposé.

5. Il est intéressant de noter que les marqueurs en *(aus)si* forment un paradigme d'introducteurs avec d'autres mots que nous ne prendrons pas en considération dans le cadre de cette étude : *quelque* (1-2), *pour* (3-4), *tout* (5-6) et plus rarement *tant* (7). *Tout* oscille entre la valeur d'intensifieur et celle de marqueur concessif, d'où l'alternance indicatif-subjonctif :

- (1) **Quelque** distrait que soit notre ami Paganel, on ne peut supposer que ses distractions aient été jusqu'à apprendre une langue pour une autre. (Verne, *Les Enfants du Capitaine Grant*, 1868 cité par le B.U.)
- (2) Au niveau du génie, une correspondance **quelque** intime soit-elle représente de la littérature à l'état pur. (Cordelier, *Mme de Sévigné par elle-même*, 1967 cité par le B.U.)
- (3) Ce texte, **pour** intéressant qu'il soit, n'est donc pas probant non plus. (Brunot, cité par le B.U.)
- (4) Si la foi, **pour** absurde soit-elle, sert un grand homme [...], n'est-ce pas un pédant bien insupportable le sage docteur qui exige d'elle qu'elle se justifie ? (Suarès, *Sur la vie*, 1907-1909 cité par le B.U.)
- (5) Vous l'avez tué, mais **tout** mort qu'il est, il [un arbre] vous domine encore. (Ikor, cité par le B.U.)
- (6) **Toute** femme qu'elle soit, elle aime bien assister aux combats. (Bat-Zeev Shyldkrot, 1995 : 79)
- (7) François ne la regarda pas longtemps, **tant** bonne fût-elle à regarder. (Sand, *François le Champi*, 1850 cité par le B.U.)

6. Selon Haspelmath & König (1998 : 619), l'allemand connaît une séquence analogue : « In German and French, the demonstrative degree expression *so/(aus)si* 'so much' can be used as if they were WH pronouns ('however much ...') : *So verschwenderisch du auch bist, das ganze Geld kannst du gar nicht ausgeben*. *(Aus)si* méticuleux que soit le règlement, il ne parvient pas à tout prévoir. »

3.2.2. 'Que'

Pour certains auteurs, l'adjectif fonctionnerait comme l'antécédent d'un *que*-relatif. D'autres considèrent *que* comme un pur conjonctif : *que* servirait à introduire la prédication et à la relier au syntagme adjectival. Même si cette explication paraît valable pour (aus)si Adj *que* en synchronie, C. Muller (1996) et F. Gachet (2014), entre autres, soulignent qu'anciennement *que* avait probablement un statut plus pronominal puisqu'il a pu alterner avec *comme* (14) :

- (14) Sy fut ceste response rapportée en Gand, et joyeusement reçue du peuple et tournée à bon espoir, quand encore il [le duc] daignoit les souffrir venir vers luy, si mesfaits **comme** ils se cognoissoient. (Georges Chastellain, *Chronique*, c. 1456-1471, DMF ; mesfait : coupable ; cité par Gachet 2014)

Les structures en *si Adj comme V* seraient les plus anciennes. *Que* aurait d'abord fonctionné comme une sorte de « pronom réduit » et se serait ensuite vidé de son sens pour s'aligner sur le *que* conjonctif (cf. Muller 1996). Pour F. Gachet (2014), l'effet de sens n'est pas nécessairement concessif et *si Adj comme* pourrait traduire une relation causale :

[...] l'interprétation (concessive, causale, etc.) est donc le fait d'un calcul contextuel, et il est imaginable qu'une même séquence puisse se prêter selon le contexte à un rapport concessif ou causal [...]. Ainsi, dans cet état ancien de la langue, une seule formule suffisait, avec une interprétation variant en fonction du contexte, alors que le français contemporain en nécessiterait deux (*beau comme il est* et *si beau qu'il soit*, par exemple). (Gachet, 2014 : 246)

3.2.3. Le subjonctif et l'inversion

Comme nous l'avons déjà mentionné, le subjonctif épouse parfaitement le sémantisme de la concession, qui a pour principal effet de souligner le côté insuffisant de l'argument présenté dans la protase. En choisissant ce mode verbal, le locuteur insiste sur le parcours de variables possibles dans le degré de l'adjectif concerné, parcours dont il ne prend cependant pas en charge l'assertion. Selon F. Gachet (2014), le passage de l'indicatif au subjonctif après (aus)si Adj *que* s'expliquerait diachroniquement par l'analogie avec les tours en *quelque Adj que* qui régissent également un verbe au subjonctif :

Grâce aux similarités de sens et de forme qu'elles [les structures en *quelque... que*] présentent avec la formulation « si ADJ comme Vindic. », il est très probable que les structures concessives « quelque ADJ que Vsubj » et « pour ADJ que Vsubj » aient exercé une influence analogique pouvant expliquer, au moins partiellement, le passage de « si ADJ comme Vindic » à « si ADJ que Vsubj ». (Gachet, 2014 : 249)

Dans les structures qui nous préoccupent, le subjonctif n'est pas seulement corrélé à la présence du mot *que* ; il est également employé dans la construction avec inversion du sujet (13) ⁷. La question qui se pose est de savoir si la séquence

7. Le *B.U.* cite d'autres exemples littéraires dans lesquels le subjonctif est employé sans *que* dans des énoncés prenant une connotation conditionnelle : *Le danger eût-il été dix fois plus grand, je l'aurais affronté encore* (*B.U.* § 1159, e-1).

(aus)si Adj *V_{subjonctif}* sujet est une variante arbitraire de (aus)si Adj *que*. Cette question se complique encore car, dans les structures avec *que*, la postposition du sujet est également attestée (15) :

- (15) Au collège John Adams de Santa Monica, en Californie, presque aucun jeune ne redouble de classe, aussi mauvais que soient ses résultats scolaires. (Nouvel Obs 2010)

Généralement, la postposition du sujet s'accompagne d'une « interprétation focale » de celui-ci (Lahousse 2013). Selon K. Lahousse, cette interprétation est, entre autres, déclenchée dans des phrases non assertives « où le sujet ne peut jamais être interprété comme la base de l'assertion ». La postposition deviendrait ainsi une marque de « suspension de l'assertion » qui s'accompagne d'une mise en relief ou d'une thématisation du terme initial. De plus, C. Fuchs (2006) note que, dans les structures inversées, le verbe a généralement une faible charge sémantique. De même, le terme introducteur y serait « fortement lié au verbe » et « le groupe sujet [serait] long et défini ou indéfini spécifique ».

D'après nos données, il existe une distribution complémentaire (cf. Tableau 2) entre les structures en (aus)si (que) Adj : celles avec un sujet nominal attestent toujours l'inversion dans une séquence en (aus)si *que*, celles avec un sujet pronominal préfèrent l'ordre SV dans les structures en (aus)si *que* mais apparaissent également dans quasi toutes les occurrences de (aus)si non suivi de *que*.

Tableau 2 : Répartition des occurrences de *aussi* (que) et *si* (que)

	<i>aussi</i>	<i>si</i>	<i>aussi que</i>	<i>si que</i>
ADJ V Pro	42	10	0	0
ADJ V N	1	0	14	3
ADJ Pro V	0	0	83	1
ADJ N V	0	0	0	0

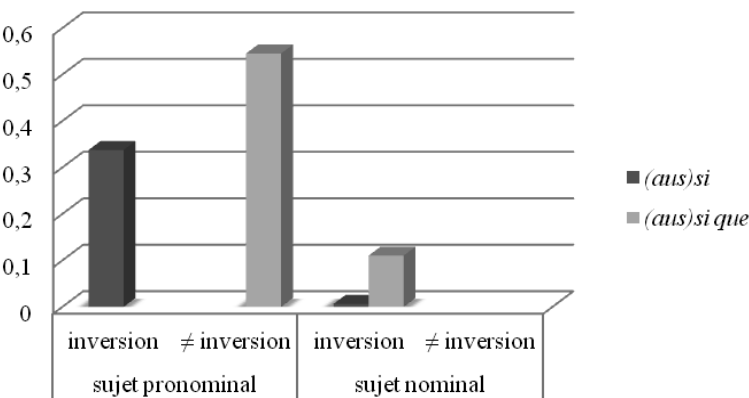


Figure 3 : Distribution proportionnelle d'après la (non-)inversion (pro)nominale

Concrètement, avec les structures en *que* nous avons la distribution suivante :

- (16) a. (Aus)si belle que soit Jeanne, elle ne sera jamais mannequin.
b. (Aus)si belle qu'elle soit, Jeanne ne sera jamais mannequin.

Dans le premier cas (16a), le locuteur met en relief *aussi belle*, *Jeanne* se trouve dans la position de focus et le verbe *être* n'est là que pour relier l'attribut « topical » au sujet « focal ». Dans le deuxième cas (16b), les mécanismes référentiels opèrent autrement : nous sommes toujours en présence d'une mise en relief de *aussi belle*, mais elle est suivie d'une expansion verbale à sujet pronominal et *Jeanne*, sujet nominal dans l'apodose, est le topique de l'énoncé. Outre ces deux constructions illustrées en (16a) et (16b), il existe une construction avec un sujet pronominal inversé dans les séquences sans *que* (17) :

- (17) Aussi belle soit-elle, Jeanne ne sera jamais mannequin.

Cette séquence, d'un point de vue informationnel, combine les propriétés des deux structures précédentes : mise en relief de *aussi belle*, *être* verbe ligateur, *elle* sujet faiblement focal à charge référentielle cataphorique. L'incomplétude informationnelle se trouvera saturée par le biais du contenu de l'apodose, dans laquelle figure le sujet sémantiquement plus riche, en l'occurrence *Jeanne*.

Ainsi, nos données confirment les observations de C. Fuchs (2006) qui prévoit deux « opérations énonciatives différentes » pour expliquer la position du sujet nominal en français moderne :

- « terme initial détaché servant de cadre + sujet antéposé thématique + verbe rhématique » ;
- « terme initial thématique fortement lié au verbe et au sujet + [verbe pur relateur + sujet postposé = bloc thétiq[ue], secondairement rhématique »

Dans tous nos exemples, la séquence antéposée *(aus)si (que) Adj* a la fonction d'attribut auprès de verbes tels que *être* et *paraître*⁸ dans la protase ; elle peut être considérée comme « fortement liée au verbe et au sujet ». Elle ne provoque cependant pas systématiquement l'inversion du sujet, mais se combine avec d'autres paramètres pour permuer ou non l'ordre des mots. Ainsi, la seconde opération déclenchera l'inversion nominale dans les structures en *que* afin de souligner le caractère focal du sujet et dans celles sans *que*, elle privilégiera l'inversion pronominale dans le but de mettre en évidence le topique dans l'apodose, topique auquel le sujet pronominal inversé réfère cataphoriquement.

Ce fonctionnement ne caractérise évidemment pas les séquences avec un adverbe.

8. Seul un exemple comporte un verbe autre que *être/paraître* :

Aussi vain que soit son spectacle, aussi ennuyeux qu'il **devienne** à la longue, quand défilent les scènes gentillettes qu'on finit par découvrir d'une paupière morne, il engendre des applaudissements, voire les ovations debout qu'on devrait, semble-t-il, quand on est lucide, ne réserver qu'à des œuvres majeures, et non pas à d'aimables divertissements sans queue ni tête. (*Nouvel Obs* 2011)

- (18) Pour sa part, le Parti Socialiste, incapable de s'opposer **aussi** faiblement que ce soit à la logique des intérêts financiers qui dominent le monde, en fournit même les cadres dirigeants : le directeur de l'OMC et celui du FMI. (Marianne 2007)
- (19) Où a lieu cette rencontre ? À Poudlard. Qu'est-ce que Poudlard ? Une école. Mais, **aussi** paradoxalement que cela puisse paraître, une école de sorciers. Et l'éducation, en son sens strict, laisse la place à une démarche initiatique. (Nouvel Obs 2008)
- (20) Toujours selon l'entrefilet, le président de la République aurait également critiqué Rachida Dati, dont il s'étonne du silence alors que « la France intervient pour défendre les populations arabes ». **Aussi** loin que nous puissions remonter, il est difficile de se rappeler ce qui, dans le parcours politique de Rachida Dati, ferait d'elle une « professionnelle de la défense des populations arabes ». (Marianne 2011)
- (21) **Aussi** loin que portât le regard, ce n'était qu'éboulis, agrégats de roches grises parsemées de buissons maigres, arbrisseaux aux formes contournées, irrités de sécheresse. Chaleur et poussière, à l'infini. (Nouvel Obs 2008)

En (20) et (21), *loin* est un circonstant auprès du verbe dans l'expansion, respectivement *remonter* et *porter*. En (18), par contre *faiblement* a une portée sur le verbe de la phrase matrice *s'opposer* et *que ce soit* sous-entend une structure de type « que ce soit possible de s'opposer »⁹. Nous assistons ici à un début de figement de la locution autour de l'expansion *que ce soit* (cf. *infra*). En (19), nous avons un emploi marginal d'un adverbe dans une structure où l'on se serait attendu à un adjectif : *aussi paradoxal que cela puisse paraître*.

3.2.4. Bilan

Au niveau intrapredicationnel, donc au sein de la structure *(aus)si Adj (que)*, nous avons un syntagme constitué d'un adjectif sur lequel porte l'adverbe *(aus)si* et d'une expansion verbale au subjonctif introduite ou non par *que*. L'adverbe introducteur sert à exprimer le haut degré ; la séquence en arrive à référer à un parcours de variables dans ce haut degré, parcours que le locuteur ne vise pas à actualiser ou à stabiliser, d'où l'emploi du subjonctif. Le mot *que* fonctionne comme un conjonctif, même s'il a pu avoir un fonctionnement pronominal dans des états plus anciens de la langue. Son rôle actuel se limite à enchâsser le syntagme verbal dans le syntagme adjectival. Dans les constructions avec un sujet pronominal, le conjonctif *que* laisse la place à un marquage zéro qui entraîne l'inversion de ce sujet pronominal. Cependant, le marquage zéro ne constitue pas une simple alternative à la construction en *que* : la coréférentialité des sujets de la protase et de l'apodose de même que leur nature (pro)nominales interviennent dans la sélection de l'une ou l'autre structure.

9. Dans les structures avec un adverbe, nous avons relevé deux exemples de *être* et deux de *paraître* (2 ex.), ainsi qu'un seul exemple de *remonter* et de *porter*.

4. CONNEXION ENTRE L'APODOSE ET LA PROTASE

Étant donné la pluri-dimensionnalité de la liaison entre prédications, qui se joue à des niveaux syntaxique et sémantique, nous appréhenderons la connexion entre la protase en *(aus)si Adj/Adv (que) V_{subjonctif}* et l'apodose successivement par le biais de l'intégration, de la hiérarchisation et de l'incidence.

4.1. Intégration de *(aus)si Adj/Adv (que) V_{subjonctif}*

Dans notre corpus, les structures en *(aus)si Adj (que)* se trouvent le plus souvent antéposées ou postposées à l'apodose. Pour ce qui est de l'insertion, elle caractérise à peu près autant les structures avec sujet inversé que de structures en *que*. En revanche, l'antéposition se produit le plus souvent avec *(aus)si Adj que* (22a) et la postposition semble préférer l'inversion (22b) :

- (22) a. **Aussi** riches que soient la littérature haïtienne et les traditions mêlées de son peuple, ce n'est pas demain qu'y surgira un immense talent de chorégraphe. (*Nouvel Obs* 2010)
- b. Il faut, selon lui, sortir de la culpabilisation que nous impose le politiquement correct et partir des faits, **aussi** tristes soient-ils. (*Marianne* 2011)

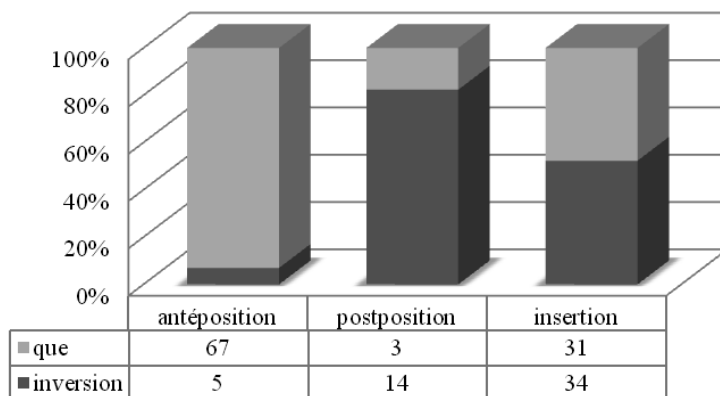


Figure 4 : Place de la protase : proportion en fonction de la présence ou non de *que*

L'antéposition fréquente de *(aus)si Adj que V_{subjonctif}* est conforme à ce qui s'observe ailleurs pour les concessives conditionnelles extensionnelles et relève du lien lâche qui existe entre les deux prédications. La protase est en effet à considérer comme un élément périphérique par rapport à l'apodose dont la valeur assertive n'est pas remise en question (cf. *supra* : la factuelité de l'apodose). Au niveau sémantique, l'apodose ne nécessite pas l'intégration de la protase.

Selon le principe de l'iconicité syntaxe-sémantique, l'absence d'intégration sémantique donnerait lieu à une absence d'intégration syntaxique ou à ce qu'E. König et J. van der Auwera (1988) appellent une « disintégration »¹⁰ :

Disintegration occurs in complex sentences which assert or imply the independence and mutual irrelevance of two propositions or their co-occurrence against a background of general incompatibility. (König & van der Auwera, 1988 : 118)

Rappelons que la concession relèverait, selon certains chercheurs, de mécanismes « dialogiques » (avec une simulation de ce qu'un interlocuteur pourrait avancer comme contre-argument, cf. *supra*). Ainsi, pour T. Leuschner (2006 : 57), des structures de type *qu- que* auraient originellement fait partie d'une phrase complexe dont le prédicat principal avait pour connotation l'indifférence. À la suite d'une opération de ré-analyse, ce prédicat se serait effacé¹¹ :

[noyau 1 satellite] [noyau 2] > [satellite noyau 2]

Même si cette ré-analyse n'est qu'une simple hypothèse, elle nous paraît intéressante pour cerner le mécanisme de connexion entre la protase et l'apodose, et pour mieux comprendre les raisons pour lesquelles elles ne sont que faiblement liées entre elles. La protase fonctionne comme un ajout qui, même s'il remonte peut-être à un énoncé indépendant avec un prédicat d'indifférence, a perdu son autonomie énonciative pour former avec *Q* une seule phrase.

Le lien entre *P* et *Q*, et donc le degré d'intégration, se renforce légèrement dans les cas d'insertion de la structure en (*aus*)*si Adj* avec sujet inversé. Celle-ci se trouve le plus souvent enchâssée après le syntagme par rapport auquel l'adjectif exerce la fonction d'épithète détachée. En (23), ce syntagme est le sujet de l'apodose et en (24) il est complément prépositionnel :

- (23) [...] au fil du clip, de jeunes femmes légèrement vêtues se trémoussent autour d'une piscine et l'on aperçoit, furtivement, une statue de Bouddha, témoin de la scène. Dans un pays où environ 77 % de la population est bouddhiste, ce genre d'images, **aussi** fugaces soient-elles, représente un véritable affront. (*Paris Match* 2009)
- (24) Obligé, pour des raisons financières, de s'appuyer sur ses jeunes, **aussi** talentueux soient-ils, le club sept fois champion de France consécutivement entre 2002 et 2008 n'a plus la force de frappe d'antan, [...]. (*Nouvel Obs* 2011)

10. Certaines langues germaniques, comme l'allemand, indiquent par l'ordre des mots que la protase ne fonctionne pas comme un constituant intégré, possibilité que le français ne possède pas : « *Und was das Ergebnis auch war, es musste politisch als Erfolg präsentiert werden.* » (Leuschner, 2006 : 45) ; mais : *..., musste es ... (= ordre normal dans un énoncé avec intégration de la sous-phrase ; cf. *Weil das Ergebnis gut war, musste es politisch als Erfolg präsentiert werden.*)

11. Cf. également König (1992) selon qui il y aurait eu, dans les concessives, une grammaticalisation à partir de discours dialogiques.

Pour ce qui est de la postposition – extrêmement rare avec les structures en *que*, mais plus fréquente avec celles qui se caractérisent par l'inversion du sujet –, elle relève de la même stratégie discursive que l'insertion : *(aus)si Adj* suit le syntagme par rapport auquel il fonctionne comme épithète détachée :

- (25) Il faut, selon lui, sortir de la culpabilisation que nous impose le politiquement correct et partir des faits, **aussi** tristes soient-ils. (*Marianne* 2011)

Enfin, l'on pourrait présupposer qu'avec *(aus)si Adj que* – structure qui favorise l'emploi de sujets nominaux –, l'intégration soit à nouveau plus lâche dans le cas de la postposition. Comme ce cas de figure est quasi absent de notre corpus, qui n'en fournit que trois occurrences, il est impossible de formuler des hypothèses à ce sujet :

- (26) Au collège John Adams de Santa Monica, en Californie, presque aucun jeune ne redouble de classe, **aussi** mauvais que soient ses résultats scolaires. (*Nouvel Obs* 2010)

4.2. Hiérarchisation de '*(aus)si Adj/Adv (que) V_{subjonctif}*'

La question qui se pose est de savoir si l'intégration de *(aus)si Adj (que) P*, aussi faible qu'elle soit, va de pair avec une perte de ses propriétés prédicationnelles et donc avec une hiérarchisation de *P* par rapport à *Q*. Plus *P* perdrait son autonomie prédicative ou se « dépropositionnaliserait » (Lehmann 1988), plus la connexion prédicationnelle entre *P* et *Q* se renforcerait pour donner lieu à une combinaison hiérarchisée de type « phrase matrice – sous-phrase ». Alors que l'intégration sémantique de *(aus)si Adj (que) P* est faible, sa dépropositionnalisation se manifeste sous une forme plus saillante. Le prédicat subit même réduction, dans la mesure où les verbes employés y sont des copules. Ce critère ainsi que le mode subjonctif suffisent-ils pour définir les concessives extensionnelles avec ou sans inversion du sujet comme relevant de l'hypotaxe ? Si l'on considère que l'hypotaxe désigne uniquement des structures qui comportent un mot *qu-* « translateur » ayant pour fonction de marquer la « dépropositionnalisation », celles avec un sujet inversé ne sont pas à ranger dans cette catégorie ; si l'on distingue hypotaxe avec et sans marquage ¹² (*i.e.* sans mot translateur), les concessives extensionnelles avec et sans inversion y auront leur place. Comme nous savons que les structures en *(aus)si Adj V* sont intégrées – faiblement, il est vrai – à *Q* et qu'elles n'ont pas d'existence autonome, nous pencherons en faveur de cette seconde approche.

12. Voir, entre autres, Siouffi & Van Raemdonck (2007 : 183, 187) qui parlent de « juxtaposition subordonnante ».

4.3. Incidence de '(aus)si Adj/Adv (que) V_{subjonctif}'

Ce qui plaiderait contre une approche hypotaxique des concessives extensionnelles en *(aus)si Adj (que)* est le fait qu'elles n'assument aucune fonction « micro-syntaxique » (Béguelin, 2002 : 62) au sein de Q. Comme nous l'avons remarqué précédemment, elles s'utilisent essentiellement de manière détachée, en antéposition ou en insertion, et elles servent à créer un cadre thématique pour l'énoncé Q qu'elles « modalisent de l'extérieur » (Guimier, 1996 : 5). Elles ne répondent pas aux tests de négation, de clivage, de restriction ou de contraste et elles sont tantôt incidentes au « dit », tantôt au « dire » (Morel, 1983 : 56). À ce dernier niveau d'incidence, elles concernent souvent l'illocutionnaire :

- (27) **Aussi** curieux que cela paraisse, après cinquante ans de construction européenne marquée par le primat de l'économie, le monde des économistes français et celui des économistes allemands s'ignorent largement. (Marianne 2011)

Quand l'adjectif fonctionne comme épithète détachée auprès d'un terme de la phrase matrice, l'incidence concerne le « dit » ou « la relation entre situations réelles ou hypothétiques » (Morel 1983 ; pour les exemples, cf. *supra*). C'est pour ce cas de figure que nous observons une évolution vers un fonctionnement plus intégré dans les structures inversées : l'adjectif tend à se comporter comme un caractérisant non dissocié du substantif :

- (28) Le savoir dans les bras **aussi** beaux soient-ils de Lindsay Lohan quelques jours avant sa mort ternirait son image d'ange blond mélancolique. (Paris Match 2009)

Notons que, pour les structures avec un adverbe, nous avons également relevé deux attestations dans lesquelles *(aus)si Adv que P* se rapporte au prédicat verbal, plus qu'à Q dans son entièreté. Dans les deux cas apparaît l'expansion verbale *que ce soit*, que l'on retrouve aussi dans les concessives en *qu-* *que* (*qui/quoi/où que ce soit* ; Hadermann 2008). Nous sommes en présence d'une intégration plus poussée de notre séquence, qui s'accompagne d'une dépropositionnalisation plus marquée et qui pourrait déboucher sur la création de structures plus lexicalisées :

- (29) Pour sa part, le Parti Socialiste, incapable de s'opposer **aussi** faiblement que ce soit à la logique des intérêts financiers qui dominent le monde, en fournit même les cadres dirigeants : le directeur de l'OMC et celui du FMI. (Marianne 2007)
- (30) Pour éviter le lynchage et la vindicte populaire, on a inventé la présomption d'innocence. Cela ne veut pas dire que cela doive profiter **si** peu que ce soit à une éventuelle victime. (Nouvel Obs 2011)

L'analyse des types d'incidence nous paraît importante pour nuancer le statut hypotaxique ou non de nos structures concessives. Dans la mesure où l'hypotaxe présuppose que la prédication secondaire assume une fonction syntaxique au sein de la prédication première (autrement dit, qu'il y a enchâssement de celle-là dans celle-ci), certaines concessives extensionnelles ne sont pas à ranger dans

cette catégorie alors que d'autres y trouveront bien leur place. Si l'on distingue hypotaxe avec et sans enchâssement, toutes les concessives en (aus)si Adj/Adv (que) relèveront de l'hypotaxe.

5. CONCLUSION

Arrivée au terme de notre étude, nous espérons avoir montré l'intérêt des concessives, et plus précisément des concessives conditionnelles extensionnelles en (aus)si Adj/Adv (que) pour l'étude des liaisons prédicationnelles, et ce, à deux niveaux. Premièrement, en ce qui concerne le fonctionnement interne de la structure, il faut souligner que la concurrence qui semble exister entre les réalisations avec et sans *que* n'est qu'apparente : en fonction de plusieurs indices cotextuels, l'une ou l'autre forme sera réalisée. Cependant, nous avons montré que l'expansion verbale, qu'elle ait un sujet inversé ou non et qu'elle soit précédée de *que* ou non, est dans les deux cas de figure enchâssée dans le syntagme adjectival. Deuxièmement, l'analyse de la relation entre la protase et l'apodose révèle que, malgré l'absence d'un mot translateur tel que *que* dans certains cas et malgré l'absence de rection micro-syntaxique, nos concessives relèvent de l'hypotaxe. Il existe en effet des signes plus ou moins forts d'intégration et de hiérarchisation qui nous ont incitée à distinguer l'hypotaxe avec et sans marquage, et l'hypotaxe avec et sans enchâssement.

Références

- [ARCHIVES DU MONDE DIPLOMATIQUE] *Archives du Monde diplomatique sur cédérom* (1978-2005) [www.monde-diplomatique.fr/cederom]
- [FRANTEXT] <http://www.franctext.fr/>
- [PORC] <https://bitbucket.org/hynnykieltenlaitos/porc-concordance-search-tool>
- BAT-ZEEV SHYLDKROT H. (1995), « *Tout* : polysémie, grammaticalisation et sens prototypique », *Langue française* 107, 72-92.
- BÉGUELIN M.-J. (2002), « Routines macro-syntaxiques et grammaticalisation : l'évolution des clauses en *n'importe* », in H. L. Andersen & H. Nølke (éds), *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Berne : Peter Lang, 43-69.
- CULIOLI A. (1990), *Pour une linguistique de l'énonciation*, Paris : Ophrys.
- FUCHS C. (2006), « La place du sujet nominal en français : de la syntaxe à l'énonciation », in F. Hrubaru & A. Velicu (éds), *Énonciation et Syntaxe*, Cluj : Echinox, 9-25.
- GACHET F. (2014), « Les concessives du type *Si grand soit-il*. Hypothèses diachroniques », in F. Neveu et al. (éds), *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF 2014*, Les Ulis : EDP Sciences, 243-257. [<http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20140801237>]
- GREVISSE M. & GOOSSE A. (2011¹⁵), *Le Bon usage*, Bruxelles : De Boeck/Duculot.
- GUIMIER C. (1996), *Les Adverbes du français : le cas des adverbes en '-ment'*, Paris : Ophrys.
- HADERMANN P. (2008), « De la concession au libre choix en passant par la polarité : le cas de *où que P* et de *n'importe où* », *Langue française* 158, 116-128.

- HASPELMATH M. & KÖNIG E. (1998), "Concessive conditionals in the languages of Europe", in J. van der Auwera (ed.), *Adverbial constructions in the languages of Europe*, Berlin: Mouton de Gruyter, 563-640.
- KÖNIG E. (1992), "From Discourse to Syntax: the Case of Concessive Conditionals", in R. Tracy (ed.), *Who Climbs the Grammar Tree*, Tübingen: Niemeyer, 423-433.
- KÖNIG E. & VAN DER AUWERA J. (1988), "Clause integration in German and Dutch: conditionals, concessive conditionals, and concessive", in J. Haiman & S. A. Thompson (eds), *Clause combining in Grammar and Discourse*, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, 101-133.
- LAHOUSSE K. (2013), « La distinction de l'inversion nominale dans les subordonnées », Communication à l'Université de Lille 3, Séminaire de Linguistique 2013-2014.
- LEHMANN C. (1988), "Towards a typology of clause linkage", in J. Haiman & S. A. Thompson (eds), *Clause combining in grammar and discourse*, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, 181-225.
- LEUSCHNER T. (2006), *Hypotaxis as Building-Site: The Emergence and Grammaticalization of Concessive Conditionals in English, German and Dutch*, München: Lincom.
- MOREL M.-A. (1983), « Vers une rhétorique de la conversation », *DRLAV* 29, 29-68.
- MOREL M.-A. (1996), *La Concession en français*, Paris : Ophrys.
- MULLER C. (1996), *La Subordination en français. Le schème corrélatif*, Paris : Armand Colin.
- RUBATTEL C. (1982), « De la syntaxe des connecteurs pragmatiques », *Cahiers de linguistique française* 4, 37-61.
- SIOUFFI G. & VAN RAEMDONCK D. (2007), *100 fiches pour comprendre les notions de grammaire*, Paris : Bréal.
- SOUTET O. (2008), « Des concessives extensionnelles aux concessives simples », *Linx* 59, 115-132.
- WIELEMANS V. (2008), *Scalarité, intensité, comparaison : le fonctionnement sémantico-syntaxique des paires 'autant/tant (que)' et 'aussi/si (que)' en français moderne*, Thèse de l'Université de Gand.